

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 08 OCTOBRE 2026**

Délibération n°2026.10.320

Promesse de bail emphytéotique sous conditions suspensives pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du bâtiment du Plan B - modification de l'emphytéote

LE HUIT OCTOBRE DEUX MILLE VINGT SIX à 17 h 30, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 02 octobre 2026

Secrétaire de Séance: Magali SAINT HILAIRE

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **65**

Nombre de pouvoirs: **8**

Nombre d'excusés: **2**

Membres présents : Sabrina AFGOUN, Brigitte BANIZETTE, Eric BIOJOUT, Karine BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Thierry BOUILLEAU, Fadila BOUTAYEB, Catherine BRIE, Michel BUISSON, Christine CAMUS, Stéphane CHAPEAU, Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Gérard DESAPHY, Fabienne DOUCET, Laurent DUGUE, Nathalie DULAIS, Matthieu DUSSAIGNE, François ELIE, Jean-Luc FOUCHIER, Maud FOURRIER, Ludovic GERBOU, Hélène GINGAST, Michel GOMEZ, Thierry HUREAU, Pascal JAUMARD, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Daniel MAGNIER, Lionel MAHERAULT, Annie MARAIS, Annie MARC, Stéphanie MARCHAND, Patrick MARDIKIAN, Jean-Luc MARTIAL, David MERCIER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Philippe MONJARRET, Bénédicte MONTEGU, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Coralie PASQUIER, Dominique PEREZ, Thierry PERONNAUD, Yannick PERONNET, Anne-Aziliz PETIT-LOUBOUTIN, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Calixte ROCHETEAU, Damien RONDEAU, Hugo ROUGIER, Gérard ROY, Magali SAINT HILAIRE, Morgan VANDESTICK, Maryline VINET, Lucy VIOLIN, Elise VOUVET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Aurélie ZADRA, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA

Ont donné pouvoir : Sarah AMRANI à Anne-Aziliz PETIT-LOUBOUTIN, Guillaume CHUPIN à Gérard DESAPHY, Jérôme GRIMAL à François NEBOUT, Rémi HUMBERT à Damien RONDEAU, Samantha LANDREAU à Pascal MONIER, Michaël LAVILLE à Xavier BONNEFONT, Charlène MESNARD-CALMELS à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Jean-Philippe POUSSET à Elise VOUVET,

Excusé(s): Jean-Luc BEURCQ, Hortense CHARTIER-CHEVALERIAS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20261008-2026_10_320-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 OCTOBRE 2026

**DÉLIBÉRATION
N°2026.10.320**

Rapporteur : Monsieur VANDESTICK

PROMESSE DE BAIL EMPHYTÉOTIQUE SOUS CONDITIONS SUSPENSIVES POUR L'INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LA TOITURE DU BÂTIMENT DU PLAN B - MODIFICATION DE L'EMPHYTÉOTE

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UN TERRITOIRE QUI S'ADAPTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Ambition : GESTION RESPONSABLE DES DÉCHETS

Enjeux : [20601 -2) RÉDUIRE LES DÉCHETS]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17

Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD : 13 lutte contre le changement climatique par la production d'énergie renouvelable

Par délibération n°149 du 08 juillet 2021, le conseil communautaire a approuvé l'acquisition du bâtiment situé 186 route de Paris à Gond-Pontouvre en indivision avec Calitom, avec une convention de répartition des charges et recettes entre les deux indivisaires.

Depuis le 1^{er} janvier 2025, le site accueille quatre associations dans le domaine de la valorisation des déchets.

Dans le projet de développement de la production d'électricité par panneaux photovoltaïques sur la toiture de Plan B, et suite à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), la société Vertsun a été retenue pour la mise à disposition de la toiture pour la construction d'une centrale photovoltaïque et un local technique afférent.

Le conseil communautaire du 27 mars 2025 a ainsi approuvé la délibération n°50 autorisant la signature de la promesse de bail emphytéotique avec la SAS Vertsun et de la SAS KOURBE, son investisseur.

Une promesse de bail emphytéotique est actuellement en cours de rédaction entre les parties.

Cependant, par échanges de courriels intervenus en juillet dernier, la SAS Vertsun a informé GrandAngoulême du désengagement de son partenaire, la société Kourbe, au profit de la société SOLEREA 1.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20261008-2026_10_320-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

Il convient donc de prendre en compte cette modification.

Je vous propose :

D'APPROUVER les modifications du bail emphytéotique de mise à disposition de la toiture du bâtiment situé au 186 route de Paris - commune de Gond-Pontouvre (parcelle cadastrée AS 92), consistant à remplacer l'emphytéote initial la SAS KOURBE au profit de la société SOLEREA 1.

DE MODIFIER la délibération n°50 du conseil communautaire du 27 mars 2025.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne habilitée à signer tout document nécessaire y compris la promesse de bail éventuelle.

Pour : 73 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20261008-2026_10_320-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026